

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Economie et gestion

- Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créée en 2009, la licence *Economie et gestion* proposée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie vise à transmettre aux étudiants sur six semestres (1^{ère} année de licence (L1), 2^{ème} année de licence (L2) et 3^{ème} année de licence (L3)), les connaissances et compétences nécessaires pour la poursuite d'études en master. Sur les semestres 1 et 2 (S1 & S2), la formation est organisée autour de trois parcours : le parcours *de référence* qui est l'équivalent d'une L1 classique ; le parcours *progressif 1* (PP1) qui permet aux étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel d'être plus encadrés et d'avoir un accompagnement spécifique dans le cadre de leur apprentissage ; enfin, le parcours *progressif 2* (PP2) ouvert en 2013 et permettant aux étudiants de réaliser les deux premières années en trois ans. Les étudiants ont le choix dans le cadre des semestres 5 et 6 (S5 & S6) entre le parcours *Sciences économiques* et le parcours *Sciences de gestion*.

A l'issu de ces semestres, les étudiants peuvent ainsi intégrer le master *Droit et management* de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) ouvert en février 2015, ainsi que les masters proposés par les institutions universitaires en métropole ou à l'étranger (Australie et Nouvelle-Zélande). La formation dispensée permet également aux étudiants qui le souhaitent, d'intégrer le marché de l'emploi dans les domaines liés à l'économie ou à la gestion.

La formation est proposée uniquement en formation initiale au sein de la Faculté de droit, économie et gestion (DEG) de l'UNC. Elle ne fait l'objet d'aucune délocalisation.

Synthèse de l'évaluation

La formation est positionnée dans le champ *Droit, économie, gestion* de l'UNC où, au regard de ses objectifs, elle a toute sa place. L'organisation des unités d'enseignements (UE), leur contenu ainsi que le volume horaire alloué sont satisfaisants et permettent aux étudiants d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à la poursuite d'études en master. De par son organisation, elle permet aux étudiants qui le souhaitent de s'insérer sur le marché du travail. L'architecture globale de la licence *Economie et gestion*, ses modalités de fonctionnement et ses objectifs, sont cohérents.

Sur le territoire néo-calédonien, la licence *Economie et gestion* est la seule formation universitaire de ce type proposée. Elle n'a pas réellement de concurrence bien qu'une offre de « bachelor » en commerce-marketing-finance existe à l'Ecole de commerce et gestion (ECG), un établissement consulaire porté par la chambre de commerce et d'industrie ; mais celle-ci n'est pas réellement concurrente car les deux formations ne poursuivent pas des objectifs similaires.

Pour sa mise en œuvre, la formation s'appuie sur des enseignants-chercheurs en poste à l'UNC rattachés à la Faculté de droit, économie et gestion : un Professeur des Universités, cinq Maîtres de Conférences ; deux Professeurs Agrégés du Second Degré (PRAG) et un enseignant contractuel. Cette équipe est renforcée par des enseignants-chercheurs missionnaires (trois Professeurs des Universités), 44 intervenants professionnels en activité et dont les professions ont un lien avec les cours dispensés. La composition de l'équipe est ainsi diversifiée et en cohérence avec les objectifs de la formation. Le volume horaire des cours fondamentaux dispensés par les enseignants-chercheurs titulaires et missionnaires, est important et satisfaisant. L'apport des professionnels en activité constitue un vrai plus. L'équipe est pilotée par un responsable de la mention qui est épaulé dans sa mission par une responsable du parcours progressif et un responsable des stages. L'ensemble est satisfaisant.

La formation n'opère aucune forme de sélection à l'entrée. Tous les étudiants titulaires d'un Bac y ont accès de droit. Les effectifs sont globalement en augmentation après une légère baisse entre 2013 et 2014. Pris de façon consolidée et au regard de l'absence de concurrence directe d'une formation similaire sur le territoire, ses effectifs sont faibles. Le niveau des effectifs doit toutefois être relativisé et prendre en compte d'une part, les spécificités de la Nouvelle-Calédonie et son calendrier austral, et d'autre part, la possibilité offerte aux étudiants souhaitant suivre des spécialités particulières d'aller en métropole ou ailleurs à l'étranger (Australie, Nouvelle-Zélande).

Les taux de réussite sont globalement faibles au niveau L1. Le parcours *de référence* est celui qui présente les taux de réussite les plus faibles. Ils sont relativement satisfaisants pour les parcours *progressifs*. La faiblesse des taux de réussite en L1 s'explique d'une part, par la faible proportion de bacheliers généralistes (40 % des effectifs sur les quatre dernières années) qui s'y inscrivent et d'autre part, par le nombre majoritaire d'étudiants titulaires des Bac professionnels et Bac technologiques (58 % des effectifs sur les quatre dernières années). De même, les L2 et L3 sont également marquées par une baisse tendancielle des effectifs ; cependant, la présence de dispositifs d'aide à la réussite, induisent des taux de réussites corrects.

La formation est adossée au laboratoire de recherche juridique et économique (LARJE) auquel appartient l'ensemble des enseignants-chercheurs en poste à l'UNC intervenant dans la formation. Sans recevoir une formation directe à la recherche, ce qui n'est pas une priorité en licence, les étudiants reçoivent davantage une formation par la recherche. Au regard de la situation de l'établissement et du nombre d'enseignants-chercheurs dispensant des enseignements, l'adossement à la recherche est satisfaisant.

La professionnalisation occupe une place relativement importante dans la formation. Elle se caractérise par l'intervention d'une proportion satisfaisante de professionnels dans la formation. Des actions de professionnalisation sont également organisées : projet personnel et professionnel, carrefour des métiers organisé par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) ; huit semaines de stages obligatoires en fin de semestre 6 (S6) ; aides et accompagnement dans la recherche du stage ; accompagnement du stagiaire ; une UE dont les deux éléments constitutifs (*Intégration en milieu professionnelle* et *Méthodologie associée au stage*) renforcent l'accompagnement du stage. La démarche d'accompagnement du stage est, dans son ensemble, très satisfaisante.

La place de l'international est satisfaisante au regard des mobilités entrantes et sortantes dans la formation. Au niveau des langues vivantes, des cours d'anglais sont dispensés tous les semestres et sont adaptés en S6 au champ de l'économie et de la gestion. Des enseignements en chinois et japonais optionnels sont proposés aux étudiants, pouvant donner lieu à une bonification. Les étudiants peuvent également préparer le certificat linguistique IELTS (International English Language Testing System) ; ce qui est un point positif pour l'ouverture à l'international, et est apprécié dans le cadre de poursuite d'études.

Les modalités d'enseignements sont classiques sur la forme et similaires aux pratiques généralement observées dans les établissements d'enseignement supérieur. Elles présentent la particularité de s'appuyer sur un accompagnement particulier des étudiants dont le niveau nécessite un encadrement spécifique. Ces modalités sont intéressantes et favorisent un accompagnement efficace des étudiants. L'ensemble est satisfaisant.

Dans la formation, le numérique se limite aux dispositifs classiques aujourd'hui proposés dans tous les établissements. Aucune innovation majeure n'est relevée.

L'évaluation des étudiants repose également sur des modalités conformes aux procédures et dispositifs généralement utilisés en licence. Elle prend la forme de contrôle continu, d'examen terminal, d'une soutenance du rapport de stage au S6.

Le suivi des diplômés est réalisé par le biais d'une enquête conjointe de la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) et du BAIP à un an. Mais les taux de retour sont insatisfaisants (26 étudiants en moyenne soit, 19 % en moyenne des inscrits en L3).

La formation n'a pas de conseil de perfectionnement installé de façon formelle. Ceci est dommage car au regard du nombre de professionnels vacataires, de la faiblesse des taux de réussite, un conseil de perfectionnement aurait toute sa place dans le pilotage de la formation. En effet, les réunions d'année informelles même intéressantes ne sauraient s'y substituer.

L'évaluation des enseignements est clairement formalisée et repose sur des questionnaires. Le processus est satisfaisant car il permet de prendre des mesures correctrices permettant d'améliorer la qualité des enseignements et de la formation.

Le dispositif d'autoévaluation mériterait d'être renforcé. En l'état, il se concrétise à travers le rapport pédagogique qui est produit par le responsable de la licence en début d'année puis, remis à la directrice du département DEG et au service de la DEVE.

Points forts :

- La formation est articulée, en L1, autour de trois parcours (parcours *de référence*, parcours *progressif 1* et parcours *progressif 2*) prenant en compte les difficultés d'apprentissage des étudiants.
- Elle est caractérisée par un bon pilotage, marqué par une réelle implication des équipes et du responsable de la licence. Les dispositifs d'évaluation des enseignements sont pertinents et satisfaisants.
- On note la présence de dispositifs d'aide à la réussite importants et adaptés au contexte de la formation.
- La place des langues est satisfaisante.
- On observe enfin une place centrale donnée au stage en L3 qui favorise la professionnalisation.

Points faibles :

- La formation est caractérisée par la faiblesse des taux de réussite et l'absence de conseil de perfectionnement.
- Le taux de poursuite des études est relativement faible, de même que le nombre de répondants aux enquêtes d'insertion professionnelle ; ceci met en évidence des difficultés de suivi des diplômés.
- La formation ne dispose pas de portefeuille de suivi des compétences.
- La place accordée au numérique dans les enseignements est faible.

Conclusion et recommandations :

La formation proposée est de bonne qualité. Ses modalités d'organisation, de fonctionnement et de pilotage sont très satisfaisantes. Elle s'appuie sur des équipes riches et diversifiées composées d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels. Elle est articulée en L1 autour de trois parcours permettant de prendre en compte les difficultés des étudiants. Elle s'appuie également sur de nombreux dispositifs d'aide à la réussite. Malgré l'existence de tous ces dispositifs, on peut cependant regretter que le taux de réussite soit faible en L1. Le dispositif d'orientation des étudiants vers les parcours progressifs doit être renforcé.

De même, les responsables de la formation devraient mettre en place un conseil de perfectionnement qui pourra participer pleinement aux réflexions sur la poursuite des études et également, contribuer à trouver des solutions pour réduire le taux d'échec relativement élevé au regard des moyens déployés dans le cadre des dispositifs l'aide à la réussite. En outre, la mise en place effective du portefeuille de suivi des compétences acquises est recommandée. Les responsables de la formation devraient donner toute sa place au numérique dans le cadre des enseignements en allant au-delà des seules modalités classiques généralement observées. Enfin, les responsables de la formation sont invités à rechercher des moyens de rendre plus fiables et donc, plus intéressantes les enquêtes réalisées auprès des étudiants pour avoir une vision précise de leur devenir après la licence.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation, construite dans une optique de spécialisation progressive sur l'ensemble des quatre premiers semestres qui permettent par la suite aux étudiants d'aboutir à une distinction claire entre le parcours gestion ou le parcours économie en S5 et S6, a deux objectifs majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au plan scientifique : elle permet la découverte et la consolidation de connaissances fondamentales en économie et en gestion, et un renforcement de celles-ci afin d'acquérir les prérequis pour poursuivre des études en master. • Au plan professionnel : elle permet aux étudiants à travers des enseignements techniques et un stage d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en master ou à l'insertion professionnelle. <p>Il y a une bonne organisation des enseignements autour de cours et travaux dirigés qui sont dispensés dans le cadre d'UE bien construites avec des volumes horaires permettant une bonne maîtrise des éléments fondamentaux et conformes aux objectifs d'une licence en économie et gestion.</p> <p>Le cursus et les parcours proposés dans le cadre de cette licence sont bien clairs et conformes à ses objectifs. Ils sont en parfaite cohérence avec les objectifs de cette formation et le type de diplôme délivré.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est bien implantée dans son environnement. Elle est la seule formation universitaire de ce type proposée sur le territoire néo-calédonien. Il faudra être vigilant dans les prochaines années à un impact sur la formation de la création d'une offre de DUT.</p> <p>Au regard de la faiblesse de ses effectifs enseignants, la formation s'appuie sur des conventions de deux ans avec des institutions universitaires de la métropole. Cela lui permet d' étoffer ses équipes d'enseignants-chercheurs. Elle compte trois professeurs missionnaires. Cette formation s'appuie également sur des entreprises partenaires dont certains cadres y interviennent en qualité d'enseignants vacataires et/ou qui procèdent au recrutement de stagiaires dont certains deviennent des collaborateurs.</p> <p>Outre son laboratoire de recherche, elle s'appuie sur le Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA) qui est un regroupement de sept organismes de recherche.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La composition et l'organisation de l'équipe pédagogique sont dans l'ensemble satisfaisantes. L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels selon une répartition <i>a priori</i> équilibrée : les cours magistraux sont assurés par les universitaires, les professionnels interviennent surtout en travaux dirigés ; la responsabilité de la formation est assurée par des enseignants-chercheurs.</p> <p>Concernant le pilotage de la formation, la coordination de la mention par une responsable, associée à un responsable du parcours progressif et un responsable des stages, est claire. On observe une réelle implication des pilotes de la formation et une tenue de réunions d'équipes qui participent à garantir une formation de qualité. Au regard des objectifs qui sont les siens, l'équipe pédagogique associée à cette formation de par son implication en constitue un sérieux atout. L'ensemble est satisfaisant.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La L1 comporte l'essentiel des effectifs (280 étudiants en moyenne entre 2011 et 2015, soit 68 %). Les étudiants en L1 s'inscrivent principalement en parcours <i>de référence</i> (en moyenne 73 % des effectifs totaux de la L1).</p> <p>Entre la L1 et L2, on observe une chute importante du nombre d'étudiants de 73 % en moyenne sur les cinq dernières années. Cette baisse des effectifs s'explique par le calendrier austral et probablement par un taux d'échec élevé en L1 malgré l'existence d'un parcours <i>progressif</i>.</p> <p>Entre la L2 et L3, il y a une baisse moyenne de 22,5 étudiants par an soit 27 % des effectifs de L2.</p> <p>En L3, après une nette préférence pour la gestion comme option, l'année 2015 permet de constater un équilibre entre les effectifs des deux parcours.</p> <p>En L1, sur le parcours <i>de référence</i>, le taux de réussite est en moyenne de 23 % sur le S1 et 16 % sur le S2. Sur le parcours <i>progressif</i> où nous avons un faible nombre d'étudiants inscrits, les taux de réussite sont bien meilleurs (PP1 : 33 % au S1 et 21 % au S2 ; PP2 ouvert en 2013 : 83 % au S1 et 64,50 % au S2). Cela se justifie par l'encadrement de proximité et les modalités pédagogiques spécifiques dont bénéficient les étudiants.</p> <p>En L2 : 60 % au S3 et 59 % au S4.</p> <p>En L3, les résultats sont nettement meilleurs sur chacun des deux parcours. En L3 <i>Economie</i> : 63 % au S5 et 70 % au S6 et en L3 <i>Gestion</i> 67 % au S5 et 71 % au S6.</p> <p>En ce qui concerne la poursuite d'études qui est l'objectif principal de cette formation, les résultats devront être relativisés car le taux de réponse à l'enquête est faible. Elle montre qu'une proportion importante des diplômés opte pour une insertion sur le marché du travail (43 % des répondants). Le nombre d'étudiants poursuivant leurs études est relativement faible (38 % des répondants).</p> <p>L'objectif premier de poursuite d'études en master n'est pas atteint. Les étudiants optent pour le monde du travail car les insertions professionnelles sont plus importantes à la sortie de la licence. Celle-ci est d'ailleurs de qualité car les étudiants trouvent pour la plupart d'entre eux, un emploi en lien avec leur formation. Cependant, avec l'ouverture d'un master <i>Droit et management</i> dans l'environnement calédonien en février 2015, la tendance de poursuite d'études va probablement se renforcer.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est adossée au LARJE. L'intervention des enseignants-chercheurs permet aux étudiants de bénéficier des avancées de leur recherche. De même, des conférences et des dispositifs de vulgarisation de travaux de chercheurs sont mis en place afin de parfaire la culture des étudiants et de les éveiller à la recherche. Le lien avec la recherche est donc avéré. On peut cependant regretter l'absence de cours liés à l'initiation à la recherche d'autant plus que la rédaction du rapport de stage peut servir de tremplin pour cela.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les dispositifs permettant de préparer les étudiants à faire face à des situations professionnelles futures à la sortie de licence existent et sont satisfaisants : un projet professionnel et personnel est prévu ; les étudiants sont tenus d'assister au « Carrefour des métiers », série d'évènements organisés par le BAIP ; insertion de cours plus techniques et pratiques à partir de la L2 (exemple : au S6 en élément constitutif : jeu d'entreprise ; stage obligatoire au S6...). Ces dispositifs sont satisfaisants. Le recrutement des enseignants professionnels intervenant dans la formation, respecte une procédure claire et rigoureuse. Ceci est satisfaisant. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelle) existe et est claire. Elle indique les métiers auxquels peuvent précisément prétendre les étudiants à l'issue de la formation et les compétences attestées sont libellées de façon claire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage constitue un temps fort de la formation. Les modalités de son suivi sont clairement indiquées et de bonne qualité. Les étudiants font l'objet d'un accompagnement dans leur candidature, dans le choix de leur stage en vérifiant l'adéquation des missions avec les objectifs de la formation. Ils sont encadrés par un enseignant-chercheur qui effectue une visite dans l'entreprise. Le stage donne lieu à une évaluation prenant en compte trois critères : les aspects professionnels, le rapport de stage et la soutenance. Le stage est ainsi pleinement intégré dans les modalités pédagogiques et fait l'objet d'un très bon suivi. Les étudiants ne réalisent pas de projets tuteurés.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place des langues est importante. Il n'y a malheureusement pas de cours disciplinaires dispensés en anglais. Ceci est dommage surtout que la poursuite des études en Australie ou en Nouvelle-Zélande est un des objectifs affichés. L'UNC a de nombreux partenariats avec des universités étrangères aussi bien en Océanie, en Asie, en Europe et en Amérique (Canada). La formation fait l'objet d'une mobilité aussi bien entrante (42 étudiants sur les cinq dernières années) que sortante (30 étudiants sur les cinq dernières années).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation n'est pas sélective. Afin de faciliter la réussite des étudiants, deux parcours ont été développés en L1 (<i>Parcours de référence</i> et <i>parcours progressif</i> qui permettent par le biais de modalités pédagogiques adaptées aux étudiants titulaires de Bac technologique de combler leur retard. Dans le cadre du PP2 ouvert en 2013, les étudiants peuvent également suivre leur L1 en deux ans et suivre des cours de 2^{ème} année). Les effectifs étudiants dans le <i>parcours progressif</i> sont faibles. Or, ce dispositif au regard des modalités d'enseignement qui y sont mobilisées apporte une réelle plus-value aux étudiants. D'ailleurs, les taux de réussite de ce parcours sont généralement meilleurs que ceux du <i>parcours de référence</i>. Dommage que peu d'étudiants choisissent de s'y engager. Un dispositif d'aide à la réussite existe. Ses modalités de mise en œuvre sont pertinentes. De même avec l'ouverture d'un IUT, une passerelle a été mise en place cette rentrée universitaire afin de permettre aux étudiants d'intégrer l'une ou l'autre des filières.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements sont pour la plupart basés sur du présentiel. Ils sont dispensés en formation initiale. Dans la formation, le numérique se limite aux dispositifs classiques aujourd'hui proposés dans tous les établissements (Plateforme Moodle, certificat informatique et internet (C2i), ressource en ligne via la bibliothèque universitaire,...). Aucune innovation majeure n'est relevée. En effet, le numérique n'est intégré dans aucun enseignement. Des dispositifs d'apprentissage adaptés sont mis en place pour les étudiants en situation de handicap ou pour les sportifs de haut niveau. La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe et est pilotée par les services de formation continue. A ce jour, aucune demande de VAE n'a été effectuée. Néanmoins, le dispositif existe et la licence peut être réalisée dans le cadre de la formation tout au long de la vie.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont évalués à travers différentes modalités : contrôle continu, examen terminal, soutenance de rapport de stage. Les jurys sont composés conformément aux dispositions légales et fonctionnent de façon satisfaisante. Ils se réunissent en première session et en seconde session où ils se prononcent sur l'acquisition des UE. Le mode de fonctionnement est dans l'ensemble satisfaisant. Le diplôme est validé pour une moyenne générale de 10/20 à l'ensemble des UE à chaque semestre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation dispose d'un supplément au diplôme qui indique les compétences acquises. Il est complet. Il est délivré avec le diplôme, ce qui est un vrai plus. La formation dispose également d'un guide des études qui présente de façon détaillée les enseignements. Ce dispositif est satisfaisant. Cependant le portefeuille de compétences n'est pas réalisé.</p>

<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé mais les taux de retour sont insatisfaisants. Aussi, ce suivi est complété par une enquête informelle reposant sur les réseaux du responsable de formation. Nous suggérons que l'enquête effectuée par le responsable de formation soit officialisée et vienne en complément de celle effectuée par la DEVE et le BAIP. Le processus de suivi des diplômés pourrait être renforcé au regard du nombre d'étudiants. Ces informations permettraient d'apprécier le taux de poursuite d'études et le taux d'insertion professionnelle à la sortie de licence.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La formation n'a pas de conseil de perfectionnement installé de façon formelle. Or, l'avantage du conseil de perfectionnement est sa capacité à mobiliser des acteurs extérieurs à la formation dont l'expérience et le recul peuvent être utiles pour la faire progresser. Il serait souhaitable que les responsables de la licence mettent en place un conseil de perfectionnement pouvant inclure des intervenants de la formation, des étudiants, d'anciens diplômés, des membres extérieurs etc.</p> <p>L'évaluation des enseignements, qui repose sur des questionnaires, existe et le processus est satisfaisant car il permet de prendre des mesures correctrices permettant d'améliorer la qualité des enseignements et de la formation. C'est le cas des enseignements liés aux techniques quantitatives en L1, aux statistiques inférentielles ou au cours de finance et valeur, qui ont subi des réaménagements sur la base de ces évaluations.</p> <p>Le dispositif d'autoévaluation s'appuie sur un rapport pédagogique produit par le responsable de la licence. Ce rapport effectue une analyse des effectifs, des inscriptions, propose une analyse des taux de réussite et expose le résultat de l'évaluation des enseignements. Un rapport pédagogique du même type est également produit par le responsable du parcours <i>progressif</i>. En l'état, ces dispositifs mériteraient d'être renforcés.</p>

Observations de l'établissement

Nouméa, le 27 mai 2016



Le Président de l'Université
de la Nouvelle-Calédonie

145, avenue James Cook
BP R4 – 98851 Nouméa cedex
Tel : (687) 29.02.90
Fax : (687) 25.48.29

Au Président de l'HCERES

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

Objet : notification des observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence mention Economie et Gestion B2017-EV-9830445S-S3L1170011606-015631-RT

Veillez trouver ci-joint les réponses aux observations formulées pour la licence mention « Economie et Gestion »



Le Président
Gaël LAGADEC

Gaël LAGADEC

Observations sur le rapport d'évaluation

Licence mention Economie et gestion

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016

Nom/prénom/qualité et coordonnées du porteur :

M. GRAND Bernard

Professeur agrégé en sciences de gestion

bernard.grand@univ-nc.nc

Equipe pédagogique :

1) Concernant la mise en œuvre de la licence, il convient de spécifier que la **filière gestion** présente un très lourd déficit en termes d'Enseignant-Chercheur et que ceci fragilise la dimension gestion dans le département. La gestion bénéficie d'un poste PR (sachant que le PR actuel n'est pas remplacé à ce jour malgré deux publications sur Galaxie), un poste de Mcf et 2 postes de Prag (dont un poste alloué à une vacataire assurant des charges administratives hors département pour la moitié de sa charge).

2) Sous la même rubrique, il est aussi à noter que le Pr d'économie est aussi Directrice de l'IUT et que le Président d'université est Mcf en économie. Ces charges administratives lourdes mobilisent donc tout ou partie du temps de ces 2 E/C (sur 4 que compte **la filière économie**).

Concurrence d'autres formations :

Le rapport d'évaluation mentionne que la licence n'a pas réellement de concurrence. Il convient de préciser que depuis 2015, elle subit la concurrence de l'IUT par le DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, même s'il est constaté que l'ouverture de cette formation n'a pas entraîné une baisse des étudiants inscrits en L1 Economie-Gestion.

Parcours progressif :

Ce parcours après 4 années d'existence a été abandonné car son efficacité n'a pas été probante et eu égard à son coût.

Au niveau de l'établissement, un projet novateur et ambitieux, sous l'appellation d'université alternative est cours de réflexion et sera adossé au prochain contrat.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation :

L'utilité avérée du conseil de perfectionnement mis en place dans le cadre du Master Droit nous a conduits à décider de la création d'une instance similaire au niveau de la Licence Economie et Gestion dès 2016.